

RÈGLEMENT DU JEU : CÉLÉBREZ PÂQUES AVEC R'BUS !

Article 1 – Organisation

La société TRANSDEV ROCHEFORT OCEAN, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de La Rochelle sous le numéro 507 653 178, dont le siège social est situé 1 Chemin de la Charre – 17300 ROCHEFORT, organise un jeu intitulé "Célébrez Pâques avec R'bus", permettant de remporter l'un des 10 lots mis en jeu, des sachets de chocolats de Pâques.

Article 2 – Conditions de participation

Le Jeu est ouvert à toute personne physique résidant en France, à l'exception : des salariés de TRANSDEV ROCHEFORT OCEAN, des membres de leur famille, et de toute personne ayant participé à l'organisation du Jeu.

Article 3 – Modalités

Le Jeu se déroule exclusivement sur le réseau R'bus, du 7 au 18 avril 2026 inclus. Toute participation en dehors de ces dates sera considérée comme nulle.

Chaque participant doit se prendre en photo avec l'affiche représentant un œuf et positionné dans un des véhicules sur le réseau R'bus (dans le panneau derrière le poste de conduite), et envoyer sa photo par mail à « boutique.rbus@transdev.com ».

Les photos devront comportées le visage de la personne + l'œuf affiché dans le bus.

Article 4 – Remise des lots

Les 10 gagnants seront déterminés par les 10 premières photos reçues par mail, conformes aux modalités ci-dessus. Offre limitée à un gagnant par adresse mail. Les gagnants seront contactés par retour de mails et les lots seront à retirer exclusivement à la Maison de la Mobilité avant le 30 avril 2026 inclus, aux horaires suivants : Lundi au samedi : 9h30 – 12h30 et 13h30 – 18h.

Aucun lot ne pourra être remis en dehors de ces jours et horaires.

Article 5 – Responsabilité

TRANSDEV ROCHEFORT OCEAN se réserve le droit de modifier ou annuler le Jeu si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité puisse être engagée.

Article 6 – Consultation du règlement et litiges

Le règlement est disponible gratuitement : sur le site www.rbus-transport.com, ou sur simple demande à la Maison de la Mobilité. Tout litige relatif au Jeu sera soumis aux tribunaux compétents.

